

## demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : Accompagnement 2025 sur l'adaptation au changement climatique -ACV - ANCT x Cerema : Direction technique Territoires et Ville Organisme Identité du demandeur **Email** Etablissement SIRET Dénomination Forme juridique **Formulaire** Le CEREMA et l'ANCT souhaitent faire bénéficier les collectivités Action Cœur de Ville d'une offre de service spécifique en matière de transition écologique. Cette offre de service permet aux collectivités ACV de bénéficier d'un accompagnement sur 4 thématiques : les mobilités décarbonées, la nature en ville, l'adaptation au changement climatique-résilience territoriale et la sobriété foncière. La présente démarche concerne exclusivement l'axe "adaptation au changement climatique". Elle permet aux communes ACV de candidater pour bénéficier d'un appui du Cerema en lien avec l'ANCT. Cet appui sera individuel, de 15 à 20 jours. Cet appui est entièrement pris en charge par le Cerema et l'ANCT, avec pour seul reste à charge pour les collectivités locales les frais inhérents aux déplacements potentiels des agents et/ou des élus pour la valorisation de la démarche. La collectivité doit s'engager à contribuer activement aux travaux conduits, ainsi qu'aux démarches de capitalisation des retours d'expérience et de valorisation qui seront réalisés, notamment au bénéfice de l'ensemble des collectivités ACV Avant de commencer, assurez-vous : - d'avoir lu attentivement le cahier des charges (disponible ci-dessus) - d'avoir une idée claire et partagée de votre projet d'accélération de prise en compte de l'adaptation climatique et de résilience, de vos attentes vis à vis de cette démarche, et des porteurs technique et politique des travaux qui seront engagés - de disposer de la lettre de candidature signée d'un représentant de la collectivité - de respecter le calendrier : votre candidature peut être réalisée via cette plateforme dès que vous avez rassemblé ces informations et produit la lettre de candidature, et doit nécessairement être réalisée avant le 28 février 2025. Entité porteuse de la démarche Nom de la commune candidate Département d'appartenance de la commune candidate

Accompagnement 2025 sur l'adaptation au changement climatique - ACV - ANCT x Cerema
EPCI d'appartenance de la commune candidate
Coordonnées de l'équipe projet
Le ou la référent(e) technique
Le ou la référent(e) technique est la personne au sein de la collectivité qui : - pourra apporter des explications sur la candidature - sera l'interlocutrice de l'ANCT et du Cerema dans le lancement des travaux, si la collectivité est retenue - contribuera aux travaux menés par le Cerema
Nom
Prénom
Fonctions exercées
Adresse électronique
Adresse electronique
Numéro de téléphone
L'élu(e) référent(e)
L'élu(e) référent(e) est l'élu(e) qui : - est désigné(e) par le/la Maire - s'impliquera dans les travaux individuels et collectifs, si la collectivité est retenue.
Nom
Prénom
Fonctions exercées
Adresse électronique
Numéro de téléphone
Noms, qualités et coordonnées des autres membres de l'équipe projet Nom

Accompagnement 2025 sur l'adaptation au changement climatique - ACV - ANCT x Cerema
Prénom
Fonctions
Adresse électronique
Adresse electromique
Numéro de téléphone
Nom
Prénom
Fonctions
Adresse électronique
Numéro de téléphone
Nom
Prénom
Fonctions
Adresse électronique
Numéro de téléphone
L'adaptation au changement climatique dans votre collectivité
Quels projets/actions, en lien avec l'adaptation au changement climatique a / ont été mené(s) par votre collectivité ?

Disposez-vous un diagnostic climat?

Accompagnement 2025 sur l'adaptation au changement climatique - ACV - ANCT x Cerema Cochez la mention applicable Oui
Non
Précisez sa nature :
Motivation du territoire et appui attendu du Cerema
Sur quel axe souhaiteriez-vous être accompagné par le cerema ? (veillez à bien relire la description des deux axes dans le cahier des charges)
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  1 - une relecture et réorientation de projets d'aménagements opérationnels au prisme de la résilience et de ses vulnérabilités au changement climatique
2 - comprendre et évaluer les déterminants de la surchauffe urbaine pour identifier des solutions opérationnelles d'aménagement
Description du/des projets d'aménagement que vous souhaitez travailler
En quelques lignes. Précisez notamment :
- les intentions et le périmètre du projet
- le niveau d'avancement - les actions précises prévues ou mises en places (à l'échelle du quartier, de l'espace public)
Êtes-vous déjà accompagné sur ce projet ? (CAUE, Bureau d'étude)  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Précisez :
Êtes-vous déjà engagé dans un autre programme sur ce projet ? (Ecoquartier, ANRU)  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Précisez
Quelles sont vos ambitions en matière d'adaptation au changement climatique sur ce projet ?
Pièce justificative à joindre en complément du dossier

## Accompagnement 2025 sur l'adaptation au changement climatique - ACV - ANCT x Cerema

Notamment éléments graphiques : schéma d'aménagement, plan masse...

Avez-vous déjà mené des projets / études sur le sujet de la surchauffe urbaine ? Ilot de chaleur / Confort thermique
Avez-vous des zones sur lesquels vous percevez un besoin d'agir sur le confort thermique ?
Avez-vous des zones sur lesqueis vous percevez un besoin à agir sur le confort thermique :
Avez-vous déjà réalisé des diagnostics en marchant ? Si oui sur quel(s) sujet(s)
Pour quelles raisons souhaitez-vous vous engager dans la démarche ?
Quels sont vos principaux besoins au regard de l'axe choisi ?
Quels pourraient être les apports sur votre programme d'action ACV d'un accompagnement sur cet ax
Lettre d'engagement
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Lettre d'engagement signée par un représentant de la collectivité à importer
Un modèle de lettre figure en annexe du cahier des charge
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Si yous souhaitez nous faire parvenir des documents complémentaires, merci de les ajouter ci-desse